

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU COS
LE 17 JUIN AU MATIN
ET CONGÉS DU 28 JUILLET AU 16 AOÛT**

MINI SÉJOUR BUDAPEST – VACANCES SCOLAIRES TOUSSAINT

BUDAPEST

5 jours / 4 nuits

**du vendredi 24 octobre
au mardi 28 octobre 2025**



La « perle du Danube » n'a pas volé son surnom. Budapest, créée suite à la fusion des villes de Buda et de Pest, vous propose de nombreux sites et activités à faire. A Buda d'abord, où l'on retrouve son château sur la colline qui domine toute la ville et offre un panorama sur le Danube et Pest depuis la terrasse du bastion des pêcheurs. On doit traverser le pont des Chaînes pour accéder à Pest et observer de plus près le gigantesque parlement hongrois. Les rives du Danube sont quant à elles classées à l'Unesco (comme le château et l'avenue Andrassy). Les adeptes des soins balnéaires seront ravis puisque la capitale hongroise possède de superbes thermes un peu partout dans la ville. Les musées et théâtres font de la cité danubienne un point culturel très important en Hongrie.

Jour 1 : Départ de St Egrève pour Budapest – accueil à l'arrivée par un guide francophone, **départ pour un tour panoramique de la ville en autocar** – transfert à l'hôtel dans le centre-ville de Budapest – fin de journée libre pour profiter à votre guise avec votre **Pass transport**, dîner libre

Jours 2, 3 et 4 : Petits déjeuners à l'hôtel, journées et déjeuners libres pour découvertes personnelles de la ville avec votre Pass transport – Dîners libres et nuits à l'hôtel

En option Jour 4 : Bains thermaux naturels de Budapest

Jour 5 : Petit déjeuner à l'hôtel, matinée et déjeuner libres, puis transfert à l'aéroport retour St Egrève

Quotient	de 0 à 970	971 à 1230	1231 à 1470	1471 à 1750	1751 à 2100	'+ de 2100	Invité
Adulte chb double	450 €	465 €	485 €	510 €	525 €	545 €	690 €
Adulte chb double avec option bains thermaux	470 €	490 €	510 €	530 €	550 €	570 €	730 €
Enfant -12 ans partageant la chambre de 2 adultes	370 €	390 €	410 €	430 €	435 €	450 €	580 €
Chambre individuelle	+180 €						

Le prix comprend : le pré-acheminement de St Egrève /aéroport, les vols, les 4 nuits en hôtel 3*, les 4 petits déjeuners à l'hôtel, le tour panoramique guidé de la ville à l'arrivée, le PASS transport 5 jours, les assurances assistance rapatriement, l'assurance annulation, bagages,

Inscriptions jusqu'au mercredi 25 JUIN auprès du secrétariat du COS avec versement de 20€/personne d'arrhes obligatoires (non encaissés) dans la limite des places disponibles (passé cette date suivant disponibilités)

Le prix pourra être revu à la baisse comme à la hausse suivant le nombre d'inscrits

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU COS
LE 17 JUIN AU MATIN
ET CONGÉS DU 28 JUILLET AU 16 AOÛT**

COMMISSION SOCIALE - Chèques vacances, rentrée scolaire, Noël 2025

**Les chèques vacances concernent TOUS LES ADHÉRENTS.
Ils sont attribués soit pour les enfants jusqu'à 16 ans, soit pour les adhérents.**

La distribution :

- de la prime de vacances en chèque ANCV
- des chèques-cadeau "rentrée scolaire" pour les enfants jusqu'à 16 ans.
- des plaquettes jouets et des bulletins d'abonnement pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Se déroulera lors de l'Assemblée Générale du COS qui aura lieu le :

Judi 12 juin 2025 à 13h30 en salle du Conseil municipal en Mairie

ATTENTION : Toute fiche de jouet (ou bulletin d'abonnement) non rendue le vendredi 11 juillet 2025 (date limite) sera considérée comme un don à une œuvre caritative, de même que les jouets non récupérés au 31 décembre de l'année 2025.

Pour les enfants nés entre le 01.01.2006 et le 31.12.20087, le chèque-cadeau de rentrée scolaire sera distribué dès septembre et jusqu'au mercredi 29 octobre 2025 pendant les heures de permanence du COS, uniquement sur présentation d'un certificat de scolarité.

BILLETTERIE – CARTE DE PISCINE

La participation du C.O.S. sur les visites ou spectacles se fera sur présentation d'une facture ou billets d'entrée (originaux) dans les trois mois qui suivent l'évènement.

➤ Billetterie

Pour toute billetterie (Parc de loisirs, Peaugres, Walibi, Disney, Futuroscope, Ferme aux crocodiles, Marineland, Le Pal, Vulcania, Grottes de Choranche, Aqua Parc, Puy du Fou, TOUROPARC etc....),

Renseignez-vous auprès du C.O.S. des disponibilités et/ou des conditions de commande.

➤ Carte de piscine

L'ensemble des agents de la Ville bénéficie des tarifs résidents. Pour cela, il faut :

- pour l'agent résident SIVOM, pas de conditions particulières, il présente sa carte résident
- pour l'agent non résident SIVOM :
- soit il est adhérent au COS : le COS fournira une attestation d'adhésion avec la composition des ayants droits.
- soit il n'est pas adhérent au COS : il doit demander une attestation au service Ressources Humaines pour justifier qu'il est salarié de la ville (idem procédure Cantine)

L'agent achète directement sa carte à la piscine et demande une facture pour le remboursement auprès du COS. Conditions : 3 mois d'ancienneté de l'agent à la Mairie

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU COS
LE 17 JUIN AU MATIN
ET CONGÉS DU 28 JUILLET AU 16 AOÛT**

LOCATION 2025 – TOUTES SAISONS – FORMULE LIBERTÉ

VACANCES D'ÉTÉ

Rappel Nouveauté 2025:

Le COS attribuera une participation supplémentaire par famille de 10 % limitée à 100€ pour un minimum de 6 jours de congés consécutifs pris pour les vacances d'été entre le 1er juin et le 30 septembre.

Le choix de vos vacances est laissé libre (location, randonnée,)

L'attribution de la participation se fera en fonction du règlement à point et dans la limite du budget à partir des dossiers de demande déposés au secrétariat du COS avant le 1er septembre.

La formule « Liberté » adaptée à vos besoins

Chacun choisit ses vacances, **via des prestataires** (voir info COS de Avril ou site internet du COS). L'agent recherche et s'adresse au secrétariat du COS pour les modalités de réservation : période, camping, type de logement... Demander les codes COS au secrétariat pour connaître le tarif CE ou sur le site.

HORS VACANCES D'ÉTÉ JUILLET ET AOÛT 2025 :

Vous avez l'opportunité avec l'aide du COS, d'acheter un **code promotionnel** qui vous donnera accès à une semaine de vacances dans un camping MAEVA pour le prix de **de 179 euros la semaine (il reste 7 codes)**. **Achat du code et renseignements auprès du secrétariat du cos.**

Partenariat avec l'amicale des Sapeurs pompiers de St Egrève pour la location

- d'un appartement à Corrençon - 10 couchages - prix par semaine 150 € - toute l'année
- d'un appartement au GRAU DU ROI

Ce logement se situe dans la résidence "Les Florales II" au Grau du roi, il est équipé en couchage pour 8 personnes avec terrasse et piscine dans la résidence et un parking est disponible en sous-sol.

Le tarif journalier de la location s'élève à **90 € (du 1er juillet au 31 août)** et **60 € (du 1er janvier au 30 juin et du 1er septembre au 31 décembre)**. Les locations à la semaine vont d'un dimanche 12h00 au dimanche suivant 12h00, elles sont prioritaires. Les locations restent possibles à la nuitée .

Rapprochez-vous du secrétariat du COS pour obtenir plus de renseignement ou sur le site internet

www.cos-st-egreve.fr .

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU COS
LE 17 JUIN AU MATIN
ET CONGÉS DU 28 JUILLET AU 16 AOÛT**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

CONVOCAZIONE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.O.S.

Destinataires : Tous les adhérents du C.O.S.

JEUDI 12 JUIN à 13H30 à la Salle du Conseil Municipal

En référence à l'article 18 des statuts du C.O.S. si le quorum n'est pas atteint lors de l'Assemblée Générale sur la 1ère convocation, une seconde assemblée suivra et pourra délibérer.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Bilan financier de l'année 2024
- Élection : Renouvellement de 4 membres du Conseil d'Administration : Marie BREAN, Chantal CONTINI, Nadia GHALEM, Sylvie SONZOGNI
- Bilan des activités et présentation des projets par commission
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration et moi-même espérons la présence du plus grand nombre d'adhérents car n'oubliez pas que le Comité des Œuvres Sociales ŒUVRE POUR TOUS.

Plus nous serons nombreux à lui manifester de l'intérêt mieux il se portera, plus les bénévoles se sentiront soutenus, plus ils auront de plaisir à donner de leur précieux temps. Puis, j'ose espérer que vous n'adhérez pas par hasard !!!

Pour ceux qui, malgré leur fervent désir d'assister à l'Assemblée Générale, ne pourraient le faire, pensez à donner votre pouvoir à un adhérent de votre choix, hors membre du Conseil d'Administration et Bureau. Un adhérent ne pourra posséder que 2 pouvoirs.

La distribution :

- de la prime de vacances en chèque ANCV
- des chèques-cadeau "rentrée scolaire" pour les enfants nés entre le 01.01.2009 et le 31.12.2019
- des plaquettes jouets et des bulletins d'abonnement pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Se déroulera à l'issue de l'Assemblée Générale du COS

(retrouvez la convocation et l'imprimé procuration sur le Site du COS : www.cos-st-egreve.fr)

MERCI et rendez-vous le 12 juin!!

la Présidente,
Isabelle Desperrier

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....
donne pouvoir en mon nom à Madame, Monsieur.....
pour l'Assemblée Générale du 12 juin 2025.

Ale.....

Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)